

CAS HES-SO en gestion de la douleur selon la théorie de gestion des symptômes

CAS HES-SO en gestion de la douleur (10 crédits ECTS) Ecolage : CHF 4'200.00
Journées de gestion de la douleur issues du CAS HES-SO (7 crédits ECTS = 12 jours) Prix : CHF 3'000.00
Journées de gestion des symptômes issues du CAS HES-SO (3 crédits ECTS = 4 jours) Prix : CHF 1'200.00
Frais d'inscription Prix : CHF 200.00
Procédure d'admission sur dossier (voir conditions d'admission) Prix : CHF 500.00

Ces prix peuvent être sujets à modifications

Conditions de désistement

Le paiement de la finance d'inscription est une condition au traitement du dossier de candidature. Dès le début du traitement du dossier d'admission, la taxe d'inscription n'est plus remboursable et reste donc acquise à la Haute école de santé Fribourg (HEdS-FR), même si le-la candidat-e renonce à suivre la formation.

Le paiement des sessions (CAS, modules) se fait dès réception de la facture d'écolage, avant le début de la formation.

Remboursement des frais d'écolage :

- Tout désistement doit être annoncé par écrit auprès du secrétariat de la Formation continue de la Haute école de santé Fribourg (HEdS-FR). La date de réception du courrier est considérée comme date officielle de désistement.
- En cas de désistement entre la décision d'admission et 2 semaines avant le début des cours, 50% de l'écolage est dû à la HEdS-FR.
- En cas de désistement dans les 2 semaines précédant les cours, la totalité de l'écolage (frais de formation) reste due à la HEdS-FR.
- En cas d'arrêt après le début de la formation, la totalité de l'écolage (frais de formation) reste due à la HEdS-FR.

La formation débute uniquement si le nombre de participant-e-s est suffisant.

La HEdS-FR se réserve le droit de modifier une date de cours en cas de nécessité. Elle en informe les personnes inscrites dans les meilleurs délais.

Mars 2019 – RDU/bss